

L'actualité du village

Chères Igonaises, chers Igonais,

Comme annoncé lors du précédent flyer, l'été 2025 a encore été très chaud et ce n'est sûrement pas le dernier. Il est certain que nous devons nous pencher au niveau de la communauté de Communes sur la gestion de l'eau pour ne pas connaître de restrictions en matière de distribution comme dans d'autres régions de France. La gestion de nos cours d'eaux et la distribution de celle-ci est importante : voilà un débat qu'il sera intéressant de mener dans le futur.

Sinon, malgré la chaleur, l'été a été plutôt calme avec ses animations et manifestations habituelles, ainsi que la poursuite de travaux. Courant du mois d'août nous avons accueilli au lavoir une douzaine de caravanes de Gens du Voyage. S'étant retrouvés sur la route un mercredi matin sur le territoire de la plaine de Nay, ils nous ont demandé à s'installer à côté du lavoir et du local technique. Leur installation et leur séjour d'une dizaine de jours se sont plutôt bien déroulés dans le cadre d'un respect mutuel. Des toilettes sèches ont été installées en collaboration avec la CCPN (compétence également de l'instance, des solutions satisfaisantes pour chacun doivent être envisagées). L'espace du lavoir et les lieux avoisinants étaient comme à l'origine lors de leur départ.

Certains ont été peut-être importunés par cette installation, sachant que plus de 100 caravanes auraient pu s'installer, capacité que notre village ne peut bien sûr pas accueillir.

D'autre part, en tant que Maire je souhaite mettre en avant le travail des membres du conseil municipal dans la gestion de ce dossier mais aussi des administrés citoyens qui se sont engagés tout l'été pour maintenir le village propre et calme par leur action quotidienne.

Personnellement, j'ai eu un été difficile puisque hospitalisé, mais j'ai pu continuer à suivre les dossiers

Cette fin d'année marquée par la crise politique que traverse la France et la difficulté pour notre pays de voter son budget laisse nos petites communes dans l'incertitude. Cependant cela n'empêche pas nos projets en cours d'avancer (reconstruction du pont, travaux de voirie, aménagement local technique, PLU ? acquisitions immobilières) et également ceux initiés par le Département 64 sur notre territoire comme la liaison Asson-Igon de la Véloroute permettant aux habitants d'Asson d'accéder à ce cheminement.

D'autre part nous préparerons un budget communal 2026 qui pourra être modifié et voté par la nouvelle équipe municipale en 2026.

Le Maire
Marc LABAT.



LES FÊTES D'ÉTÉ 2025

Du 18 au 20 juillet, l'Association Festive Igonaise s'est démenée pour nous offrir de belles fêtes, avec un programme bien chargé : Dès le vendredi soir, avec l'organisation d'un Trail qui a réuni pas moins de 210 participants, le samedi après-midi, avec des

Olympiades suivies d'un goûter pour les nombreux enfants participants, le samedi soir, avec l'organisation

N'hésitez pas à contacter les services de la mairie

Mairie d'Igon, Place Saint-Vincent 64800 IGON - 05.59.61.23.75 / mail : mairie.igon@wanadoo.fr / www.igon.fr

Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux FACEBOOK, INSTAGRAM ET INTRAMUROS.

Ne pas jeter sur la voie publique.



d'un apéritif animé par un chanteur, d'un repas qui a réuni plus de 300 convives, suivi d'un bal animé par EPSILON et du feu d'artifice offert par la municipalité. En raison d'un problème technique, la totalité du feu n'ayant pu être tiré, l'entreprise nous a proposé de venir en tirer un mini pour la fête des enfants en décembre.

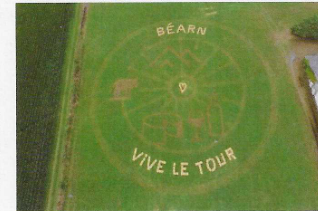
RETOUR SUR LES FESTIVITÉS et ANIMATIONS

Le Tour de France

Cette année le Tour de France est passé 2 fois dans notre beau village : le Jeudi 17 Juillet sur la voie rapide et la route d'Asson lors de l'étape Auch-Hautacam, et le Samedi 20 Juillet sur la voie rapide lors de l'étape Pau-Bagnères de Luchon.

Les jeunes agriculteurs ainsi que la station essence TOTAL, (Mr Mme Mendès), ont contribué à la réussite des passages du tour en réalisant deux fans zones, où de nombreuses personnes ont pu profiter des animations, de la distribution des goodies et du passage des coureurs à un point stratégique.

Félicitations aux jeunes agriculteurs qui ont créé une fresque sur le thème du terroir, entre Igon et Lestelle-Bétharram, une fresque qui a été filmée, commentée et diffusée à la télévision lors de l'étape du 17 juillet, un bel hommage à l'agriculture et aux paysans.



Le CME et son pique-nique géant



Les jeunes du CME ont organisé un pique-nique géant à la Chênaie le dimanche 31 août, dernier jour des vacances scolaires.

Un bon moment de partage, de convivialité, et de retrouvailles avant la rentrée.

Leur pique-nique géant a rassemblé de nombreux participants dans la joie et la bonne humeur. Ce fut aussi l'occasion pour certains de faire connaissance.

Félicitations à l'équipe du CME du petit maire Sacha Coustarot.

Une journée Américaine avec l'association PWWR

L'association « Pyrenean Wildest Western Riders » a offert aux Igonaises et Igonais, mais aussi à beaucoup de monde venu de plus loin, une journée Américaine autour de la culture du cheval, particulièrement réussie.

Les démonstrations équestres ont été très appréciées comme les balades en poneys pour les enfants. Le bal country a rassemblé beaucoup de danseurs, les amateurs de chevaux mécaniques ont pu apprécier les belles Américaines et un concours de Hot dog a clôturé la journée, tout cela dans une superbe ambiance. Nous remercions et félicitons chaleureusement l'association PWWR pour cette première édition ! Notez bien le prochain rdv avec PWWR, qui a pour thème « Un Noël Américain » à la salle des fêtes, le 30 novembre 2025.



N'hésitez pas à contacter les services de la mairie

Mairie d'Igon, Place Saint-Vincent 64800 IGON - 05.59.61.23.75 / mail : mairie.igon@wanadoo.fr / www.igon.fr

Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux FACEBOOK, INSTAGRAM ET INTRAMUROS.

Ne pas jeter sur la voie publique.



- A la rentrée, comme chaque année des élus étaient présents devant l'école pour rappeler les consignes de stationnement sur le parking et la rue du lotissement du Maquignou. Malgré la réglementation et les interdictions, des riverains sont encore gênés pour sortir de leur domicile à cause de stationnements gênants et interdits, provoquant pour eux des retards dans leurs activités quotidiennes. Ce qui complique fortement leurs déplacements lorsqu'ils doivent se rendre au travail. C'est pourquoi, nous appelons chacun au respect des règles de la vie collective. Nous avons également rencontré Madame Edwige Duvieu, nouvelle directrice de l'établissement afin de trouver des solutions communes à ces problèmes



- L'APEL (Association de parents d'élèves de l'enseignement libre) a élu un nouveau bureau, consultable sur le site de la commune d'Igon.
 - Les élèves ont participé à l'opération « Nettoyons la nature » en association avec l'enseigne Leclerc. Une démarche exemplaire portée par l'école. Bravo !

Agenda

Date et heure	Evènement	Lieu	Organisateurs
31 octobre 17h00	Inauguration œuvre signalétique	Jardin Partagé	Tout se sème
J. 31 octobre 19h00	Bal d'Halloween	Maison pour Tous	L'APE
M. 11 novembre 11h15	Cérémonie du 11 novembre	Place St Vincent	La Municipalité
V. 14 novembre 19h00	Accueil nouveaux arrivants	Maison pour Tous	La Municipalité
D. 30 novembre 10h00	Marché de Noël Américain	Salle des fêtes	L'Asso. PWWR
M. 9 décembre 12h00	Repas des aînés	Maison pour Tous	La Municipalité
S. 13 décembre 14h30	Noël des enfants	Salle des fêtes	L'AFI
V. 16 janvier 2026 19h00	Vœux du Maire	Salle des fêtes	La Municipalité
15 mars et 22 mars	Elections municipales	Bureau unique Maison pour Tous	La Municipalité

Cet agenda et ces évènements sont ceux que nous connaissons au moment où nous imprimons ce flyer. Certains évènements et dates sont susceptibles d'être modifiés. Nous vous demandons d'être attentifs à nos différents moyens de communication (site de la mairie, facebook, Intramuros ou flyers déposés dans vos boîtes à lettre). Nous essayons de communiquer au mieux toutes ces informations, mais vous pouvez également passer au secrétariat de la Mairie ouvert tous les jours si vous souhaitez de plus amples informations. Les fêtes des Conscrits se dérouleront également au mois de février et les Conscrits passeront dans vos foyers lors des sérénades. Nous vous demandons de leur réserver votre meilleur accueil.

N'hésitez pas à contacter les services de la mairie

Mairie d'Igon, Place Saint-Vincent 64800 IGON - 05.59.61.23.75 / mail : mairie.igon@wanadoo.fr / www.igon.fr

Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux FACEBOOK, INSTAGRAM ET INTRAMUROS.

Ne pas jeter sur la voie publique.



Le « Grand prix Cycliste des jeunes »

Le vélo club Nayais organise depuis plusieurs années à Igon, une course sur route pour les catégories U13 et U15 et du cyclo sur l'espace de la Chênaie pour les catégories U7 à U15.

Nous remercions le VCN pour sa fidélité à notre village, pour l'organisation de ces belles épreuves dédiées aux jeunes, qui rassemblent plusieurs clubs du département et des départements voisins.

A noter le bel hommage rendu par les organisateurs à Christian Cancé, sponsor principal du Vélo Club Nayais, Christian était très attaché aux clubs formateurs comme le VCN.



Soirée Métal à Igon

Soirée « Métal à Nay » dans le cadre du festival Rock et Metal en Vath Vielha, organisée par l'association Watts Up Docktor à la Maison pour Tous, un lieu idéal pour ce type d'évènement. Quatre groupes se sont succédés sur scène devant un public averti ou non averti dans une ambiance intense et conviviale.



École publique Arc en Ciel



• Chaque année, à la rentrée, nous vous rappelons que le stationnement devant l'école est problématique aux horaires d'entrées et sorties des élèves, à nouveau nous vous demandons de redoubler de prudence et de privilégier l'accompagnement des enfants à pied ou en vélo. Un rack à vélo a été installé devant l'école. Vous pouvez également vous garer sur le parking Rue du Général Camors situé à



50 m de l'école. Un panneau a été installé dans une zone autour de l'école, interdisant de fumer et de vapoter (décret du 27 juin 2025). Merci de respecter cette obligation pour le bien de nos enfants.

- Bientôt les enfants pourront bénéficier d'une extension de la cour, celle-ci sera opérationnelle après les vacances de La Toussaint. Les enfants du CME apporteront leur contribution en y plantant des arbustes pendant les vacances. Le Parc Jean de La Fontaine, rue du Martinet, inauguré par les enfants de l'école en avril dernier, sera toute l'année occupé par les élèves du CM, la classe d'Anne-Marie Lasserre, si le nombre d'accompagnateurs le permet.
- Le bureau de l'Amicale des Parents d'Élèves a été renouvelé, et propose une animation pour Halloween : un « Bal des sorcières » avec un concours de déguisements, le 31 octobre à la Maison pour Tous, (soirée dansante, et restauration sur place).

Pour rappel, l'APE a financé pour l'année 2024/2025, 2 646€ d'activités pour les élèves, et sans le dynamisme de l'Amicale, de nombreux projets n'auraient pas pu se réaliser.

Nous les remercions et souhaitons à la nouvelle équipe, bon courage et réussite dans la réalisation de leurs projets.

N'hésitez pas à contacter les services de la mairie

Mairie d'Igon, Place Saint-Vincent 64800 IGON - 05.59.61.23.75 / mail : mairie.igon@wanadoo.fr / www.igon.fr

Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux FACEBOOK, INSTAGRAM ET INTRAMUROS.

Ne pas jeter sur la voie publique.



Travaux 2^{ème} trimestre 2025



Enfouissement des réseaux

La troisième et dernière tranche d'enfouissement des réseaux dans la rue des Pyrénées est en cours de finition.

Les nouveaux candélabres LED ont été mis en place, quelques travaux de génie civil restent à réaliser avant de procéder aux raccordements électriques pour enfin déposer les supports consécutivement au raccordement du réseau fibre.

La fin de ces travaux est prévue d'ici la fin de l'année 2025.

D'autre part, des travaux de rénovation de notre éclairage public ont débuté depuis fin septembre pour une prévision d'achèvement mi-novembre. Ces travaux entrent dans notre volonté de réaliser des économies d'énergies en passant tous nos luminaires en technologie LED, de sécuriser nos réseaux face aux vols de câbles subis, et aussi de rendre fiable l'allumage et l'extinction de nos armoires en les rénovant. Cela entre également dans l'obligation des

collectivités locales de réduire leur consommation énergétique.

Réalisation du cheminement Avenue du Pic du Midi



Un cheminement piéton a été réalisé cet été, avenue du Pic du Midi, avant la rentrée scolaire, principalement pour sécuriser le trajet entre la carrosserie SEPE et les arrêts de bus. En effet les jeunes élèves empruntaient la voie de circulation, ce qui représentait un danger, pour prendre le bus scolaire ou pour rentrer chez eux. Depuis, le cheminement est également emprunté par les marcheurs et parfois des vélos.

Deux passages piétons ont été également réalisés pour sécuriser la traversée de cette avenue.

Ces travaux autofinancés par la commune se sont élevés à 44 115,22 € TTC ; Merci aux riverains, à Mr Bellocq et Mr Mimbielle pour avoir collaboré à la réalisation de cet équipement sécuritaire pour le bien de tous.

Des arbres et des végétaux viendront bientôt embellir cette voie piétonnière avant la fin de l'automne

Réalisation d'un passage piéton Route d'Ossau

Dans le même esprit la commune a sollicité le Département des Pyrénées Atlantiques, pour la réalisation d'un passage piéton, route d'Asson en face de la station-service, afin de sécuriser notamment les enfants qui habitent dans le nouveau lotissement « les Edelweiss » et qui doivent traverser la D35 pour se rendre aux arrêts de bus, avenue Pic du Midi.

Un grand merci au Département pour avoir répondu de façon très réactive à notre demande.



N'hésitez pas à contacter les services de la mairie

Mairie d'Igon, Place Saint-Vincent 64800 IGON - 05.59.61.23.75 / mail : mairie.igon@wanadoo.fr / www.igon.fr

Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux FACEBOOK, INSTAGRAM ET INTRAMUROS.

Ne pas jeter sur la voie publique.



Réparation de la chaussée



Des travaux de réparation de la chaussée avec une technique d'entretien « point à temps » ont été réalisés essentiellement dans la rue de l'Isarce et l'impasse de l'Isarce. Ces rues en avaient besoin comme bien d'autres dans le village.

La technique du « point-à-temps » est indispensable pour maintenir en état les chaussées et éviter ainsi qu'elles ne se dégradent trop rapidement (surtout après les périodes de gel et dégel en hiver) engendrant de facto des coûts de réparation plus élevés. Il s'agit d'une technique d'entretien localisée des chaussées qui consiste à colmater nids de poule ou dégradations de la surface de la route.

Agrandissement de la cour de l'école publique

Avec l'achat de la maison Bédora, la commune bénéficie désormais de la cour adjacente à celle de l'école Arc en Ciel. Dans un premier temps, le mur qui séparait la cour de l'école à celle de la maison acquise a été démoli, en revanche, un autre a été construit entre les voisins, Mr et Mme Gaspé et ce nouvel espace.

Cette cour sera sécurisée, et remise en état, avec le semis d'une nouvelle pelouse, arborée et fleurie avant d'être mise à disposition des élèves après les vacances de la Toussaint 2025.

L'appenti, accessible par la cour et par la place Saint Vincent deviendra la salle de stockage pour l'école qui actuellement stocke son matériel dans l'algéco, que nous souhaiterions d'ailleurs retirer.



Rénovation de la maison « Cassoudesalle »



Après la rénovation d'une maison il y a deux ans et la location de 2 appartements rue du Martinet, la commune poursuit son engagement en faveur du logement, avec l'acquisition en 2023 d'une maison inhabitée depuis très longtemps, la maison « Cassoudesalle » située 60 avenue du Pic du Midi.

Ce projet de rénovation, avec le soutien financier de l'Etat et du Département, va être lancé. Le maître d'ouvrage, M.Bassi a réalisé les plans et études du projet pour une transformation complète de la maison en 2 appartements, un T2 et un T3.

L'appel d'offres, ouvert aux entreprises, s'est achevée lundi 13 octobre. Le démarrage des travaux est souhaité pour le début décembre, pour une durée de plusieurs mois.

Informations diverses

- Nous n'allons pas érire comme tous les trimestres les règles de citoyenneté, celles du dernier flyer restent d'actualité. Merci de respecter ces règles pour le bien vivre de tous.

N'hésitez pas à contacter les services de la mairie

Mairie d'Igon, Place Saint-Vincent 64800 IGON - 05.59.61.23.75 / mail : mairie.igon@wanadoo.fr / www.igon.fr

Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux FACEBOOK, INSTAGRAM ET INTRAMUROS.

Ne pas jeter sur la voie publique.

